

# **CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE MUNICIPAL DE LOCATION DE VÉLOS DE CASTELLÓN - BICICAS**

## **1. OBJET**

Le présent document a pour objet de définir la réglementation générale des conditions d'utilisation du système public de location de vélos BICICAS de Castelló de la Plana.

Il définit la nature de la relation entre le service public de vélos et ses usagers, et précise les modalités d'utilisation de l'infrastructure BICICAS, conformément aux différentes règles et conditions d'utilisation, telles que décrites dans ce document.

## **2. LE SERVICE BICICAS**

BICICAS est un service municipal de location de vélos situé dans la municipalité de Castelló de la Plana. Le service de location de vélos est conçu comme une alternative de transport urbain saine et durable, qui vise à améliorer la mobilité quotidienne dans la ville tout en promouvant l'utilisation de ce véhicule.

L'utilisation de BICICAS est exclusivement limitée à la zone urbaine de la municipalité de Castelló de la Plana, et il est expressément interdit aux véhicules appartenant au service BICICAS de circuler en dehors de la zone susmentionnée.

Pour vérifier l'emplacement et l'état des différents points de location, veuillez consulter le lien suivant : <https://bicicas.es/#mapa> ou accéder à la carte de l'application BICICAS.

La disponibilité des vélos dans les points de location dépend de leur état et de leur localisation.

## **3. ACCÈS AU SERVICE BICICAS**

A) Vélo classique.

Le service peut être utilisé par toute personne physique âgée de plus de 18 ans qui assume les obligations contractuelles du service.

Les mineurs de plus de 16 ans sont autorisés à utiliser le service BICICAS selon les conditions suivantes :

- Le tuteur ou le représentant légal du mineur doit signer une déclaration attestant sa responsabilité des dommages causés directement ou indirectement par le mineur à la suite de l'utilisation du service, en acceptant les obligations contractuelles de celui-

ci. Cette déclaration sera signée dans le bureau de BICICAS, situé à l'adresse Polígono Estadio, nave 18.

- Le mineur doit avoir suivi la formation sur la sécurité routière dispensée par la police locale. La demande d'inscription à cette formation sera faite auprès du bureau de BICICAS ([bicicas@bicicas.es](mailto:bicicas@bicicas.es)).

- Dans le cas où la loi l'exige, les mineurs doivent utiliser le casque obligatoire, en exemptant la Mairie de Castellón et la société de gestion du service de toute responsabilité.

#### B) Vélo électrique.

L'utilisation des vélos électriques disponibles dans le service peut être autorisée pour les utilisateurs qui remplissent les conditions suivantes :

- Personnes âgées de 55 ans ou plus.
- Personnes ayant une mobilité réduite minimum de 7 points.

Pour demander l'accès aux vélos électriques, les utilisateurs doivent envoyer un courrier électronique à [bicicas@bicicas.es](mailto:bicicas@bicicas.es) ou se rendre au bureau de BICICAS (situé au Polígono Estadio, nave 18) avec les documents suivants:

- Une carte d'identité.

Les utilisateurs déjà inscrits qui souhaitent avoir accès aux vélos électriques doivent également présenter leur carte d'identité.

- Un certificat de taux d'incapacité pour les utilisateurs à mobilité réduite.

La société Maquiver S.L.U., avec CIF (Code d'identification fiscale) B12007720, située Polígono Estadio nave 18 et concessionnaire du service de location de vélos BICICAS, décline toute responsabilité en cas de faux documents fournis par les utilisateurs.

Toutes les instructions pour accéder au service peuvent être modifiées sans préavis.

#### **4. INSCRIPTION DES UTILISATEURS AU SERVICE BICICAS**

Vous pouvez vous inscrire au service BICICAS soit via le site web de BICICAS ([www.bicicas.es](http://www.bicicas.es)), soit via l'application mobile BICICAS, qui peut être téléchargée à partir du Play Store ou de l'App Store, pour les systèmes d'exploitation Android et iOS, respectivement.

[Inscription via le site web](#)

Accédez au site **www.bicicas.es**. Dans la section « panneau utilisateur », remplissez le formulaire d'inscription et créez un mot de passe qui, avec votre carte d'identité, vous permettra l'accès au panneau utilisateur. Une fois à l'intérieur du panneau, vous devrez acheter un abonnement. Le paiement ne peut s'effectuer que par carte bancaire.

#### Inscription via l'application

Vous devez télécharger l'application appelée BICICAS à partir du Play Store ou de l'App Store.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire d'inscription et créez un mot de passe qui, avec votre carte d'identité, vous permettra d'accéder à l'application. Ensuite, dans la section « abonnements », vous pourrez acheter l'un des abonnements disponibles par carte bancaire.

Le mot de passe qui permet d'accéder à la fois à l'application mobile et au panneau utilisateur est celui créé lors de l'inscription.

#### Obtention d'un abonnement

À partir de l'application du service ou du panneau utilisateur, il est possible d'acheter l'un des abonnements décrits au point 7. Pour ce faire, il sera nécessaire de disposer d'une carte bancaire active au moment de l'achat. Ce sera le seul moyen de paiement valable pour vous abonner au service.

#### Résiliation temporaire du service

Il s'agit de la fin de la période de validité de l'abonnement. Dans le cas des abonnements annuels, si le renouvellement automatique est activé, l'utilisateur devra le désactiver.

#### Résiliation définitive du service

Il s'agit de la résiliation totale du contrat. Pour ce faire, l'utilisateur peut supprimer son compte directement dans l'application du service. Si, en plus de la suppression de son compte, l'utilisateur souhaite demander la suppression de ses données dans le système, il doit contacter le bureau de BICICAS (situé dans le Polígono Estadio nave 18) par l'un des moyens susmentionnés.

### **5. FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME**

L'utilisation du système est strictement réservée aux titulaires de contrats du service. Il est expressément interdit aux utilisateurs de prêter, louer, vendre ou céder à des tiers des vélos ou des codes d'utilisateur pour accéder au service.

Pour accéder au service, l'utilisateur doit disposer d'un abonnement valide et d'un mode de paiement valide au moment de l'utilisation. Cette procédure s'effectue via l'application mobile BICICAS, disponible gratuitement pour Android et IOS.

### Obtention de location (vélo)

L'utilisateur doit accéder à l'application du service depuis son terminal mobile et s'approcher du point d'attache correspondant au vélo souhaité (le point d'attache vert confirme la disponibilité du véhicule).

Utilisez le lecteur de codes QR de l'application BICICAS (n'utilisez pas une application de lecture de codes QR de votre téléphone) et lisez le code que vous trouverez sur le point d'attache du vélo que vous souhaitez prendre. Après que la vérification appropriée ait été effectuée par le système (utilisateur enregistré, abonnement valide et mode de paiement actif), le véhicule sera libéré et la couleur du point d'attache passera au blanc.

Les locations sont valables pour une durée maximale de 60 minutes. Passé ce délai, l'utilisateur qui n'a pas rendu son vélo dans une station du service sera automatiquement pénalisé par l'application.

La durée maximale d'utilisation de chaque location est susceptible d'être modifiée si la direction du service le juge opportun, et les utilisateurs seront informés à l'avance de ces modifications via l'application mobile, l'adresse électronique fournie ou les réseaux sociaux utilisés par BICICAS.

### Restitution des vélos

Pour restituer le vélo et clôturer la location, le véhicule doit être attaché à n'importe quelle station du service.

Vous trouverez sur la carte de l'application une liste des stations, leur emplacement et leur nombre de places prises ou disponibles.

L'utilisateur doit insérer le boulon installé à l'avant du vélo dans le trou de l'un des emplacements libres de la station de destination choisie. De même, la roue avant doit être placée entre les fourches métalliques de la base.

Le système effectue l'immobilisation du vélo, notifie par l'application la clôture de la location précédemment ouverte et change la couleur du point d'attache choisi (de blanc à vert), ce qui confirme que la restitution s'est déroulée correctement.

Une fois la restitution du vélo enregistrée, l'utilisateur peut effectuer une autre location.

## Utilisation des vélos électriques

L'utilisation des vélos électriques est strictement réservée aux utilisateurs accrédités et autorisés par le Bureau BICICAS.

Le fonctionnement du système pour leur utilisation est exactement le même que pour les vélos classiques et les mêmes règles d'utilisation sont appliquées.

Pour connaître les emplacements où ils sont disponibles, veuillez accéder au site web de BICICAS (<https://bicas.es/#mapa>) ou à la carte sur l'application BICICAS. Ces véhicules indiqueront en noir le point de location où ils sont stationnés.

## Incidents

L'utilisateur doit signaler les incidents constatés concernant l'utilisation du service ou des problèmes avec les vélos ou les éléments de la station, soit via l'option « Enregistrer incidents » de l'application, soit directement aux responsables du service :

- Adresse électronique : [bicas@bicas.es](mailto:bicas@bicas.es)
- Téléphone : + 34 677 412 418
- Site internet de BICICAS ([www.bicas.es](http://www.bicas.es) > Formulaire de contact).

## Fonctionnalités du site web et l'application

Les usagers recevront des informations sur le fonctionnement du service via le site web et l'application. Parmi de nombreuses autres fonctionnalités, les usagers pourront également consulter la carte et l'état des stations, ainsi que la disponibilité des vélos en temps réel, accéder à une foire aux questions et lire les conseils de bonne pratique ou consulter ses données et abonnements.

## **6. HORAIRES DU SERVICE BICICAS**

Le service sera opérationnel 24h/24, 7j/7, sauf en cas de force majeure, en cas de maintenance du système ou pour toute autre raison qui empêcherait l'utilisation totale ou partielle du service.

Pendant la semaine des fêtes de Magdalena, le service sera fermé du vendredi après-midi précédant le début des vacances jusqu'au lundi suivant la fin des fêtes. Au cours des semaines précédentes il peut y avoir des fermetures partielles du service s'il est impossible d'accéder aux stations à cause de points de l'installation de tentes, de scènes, en raison des rues coupées, etc. Ces fermetures seront notifiées avec un préavis suffisant.

Les jours indiqués ci-dessus, pour lesquels aucun service n'est fourni, ne seront remboursables en aucun cas.

Le service téléphonique (677 41 24 18) sera disponible de 6h00 à 23h00 du lundi au vendredi et le week-end de 10h00 à 14h00 et de 15h00 à 20h00.

Pour toute gestion personnalisée, les utilisateurs seront reçus en personne au bureau de BICICAS, à l'adresse et aux heures suivantes :

Adresse : Polígono Estadio, nave 18, 12004 Castellón.

Horaires : de 09 h 00 à 19 h 00, du lundi au vendredi.

Adresse électronique : [bicicas@bicicas.es](mailto:bicicas@bicicas.es)

Téléphone : +34 677 41 24 18

## 7. PRIX ET MOYENS DE PAIEMENT

Les prix des abonnements disponibles sont les suivants :

ABONNEMENT	PRIX
ANNUEL	24€
TRIMESTRIEL	20€
MENSUEL	10€
HEBDOMADAIRE	6€
JOURNALIER	2€

Ces prix seront majorés de la TVA au taux en vigueur au moment de la souscription de l'abonnement.

Le paiement et le renouvellement des abonnements seront effectués par carte bancaire via le panneau utilisateur ou l'application. Les modifications apportées seront notifiées suffisamment à l'avance.

Le renouvellement automatique est activé par défaut pour les utilisateurs qui disposent d'un abonnement annuel, permettant ainsi la continuité du service. Cette fonction peut être désactivée à partir du panneau utilisateur.

Le renouvellement automatique tentera de prélever la somme de l'abonnement entre 48 heures et 24 heures avant l'expiration de l'abonnement actif. S'il ne parvient pas à la prélever, le service sera résilié à la fin de l'abonnement actif.

Dans le cas où la banque de la carte bancaire exige l'authentification de la transaction de la part de l'utilisateur, le renouvellement automatique ne sera pas effectué si l'utilisateur ne complète pas ladite authentification. Cette éventualité dépend entièrement des conditions de chaque banque.

L'option pour le renouvellement automatique peut être désactivée dans la section « Abonnements » jusqu'à 48 heures avant l'expiration de l'abonnement actif. Si l'utilisateur ne désactive pas ce renouvellement à l'avance, l'abonnement sera

automatiquement renouvelé sans possibilité de remboursement du montant du nouvel abonnement.

Pour des raisons de sécurité et pour se conformer à la certification PCI, les données relatives aux cartes bancaires sont conservées pendant une période maximale de 3 ans.

## **8. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR**

L'utilisation de ce service public est destinée à améliorer et à faciliter la mobilité des personnes dans la municipalité de Castelló de la Plana, de sorte qu'il s'agit d'un service de déplacement entre les stations et non d'un service de loisirs.

Les obligations spécifiques des utilisateurs du service BICICAS sont détaillées ci-dessous :

1. Utiliser ce service aussi diligemment que possible et conformément aux conditions d'utilisation prévues au présent document, sans préjudice de ce à quoi se réfère l'Ordonnance municipale sur la mobilité.
2. Vérifier, avant de louer un vélo, qu'il est en bon état d'utilisation. Avant d'utiliser le vélo, et afin de garantir votre propre sécurité, il est conseillé de vérifier, entre autres : les freins, la direction, la selle, les roues, les feux et les réflecteurs.
3. En cas de détection d'une anomalie, qu'il s'agisse d'un vélo ou de l'infrastructure du système elle-même, l'utilisateur doit informer la société gestionnaire du service afin qu'elle soit corrigée (+34 677 41 24 18).
4. Pendant la durée de la location, l'utilisateur s'engage à ne pas garer son vélo dans des zones gênant le passage ou provoquant des situations de risque ou dangereuses.
5. Restituer le vélo dans le délai maximum fixé pour la location. En cas d'impossibilité de restitution du vélo dans ce délai pour des raisons de force majeure, l'utilisateur doit informer le centre de contrôle du service (+34 677 41 24 18) de cette circonstance afin que la pénalité imposée ne soit pas appliquée.
6. L'utilisateur a l'obligation de communiquer tout changement des données contenues dans le formulaire d'inscription. Le non-respect de cette obligation peut entraîner la résiliation du service.
7. Communiquer à la société de gestion la perte ou le vol de leurs identifiants d'accès pour l'utilisation du service, en assumant la responsabilité dérivée de ce fait jusqu'à la communication de celui-ci. Il est expressément interdit de transférer les identifiants d'accès au service à des tiers.

8. L'utilisateur est obligé de restituer le vélo à l'une des stations de location et de l'attacher correctement. Dans le cas contraire, la non-restitution sera considérée comme un abandon du vélo et la sanction correspondante sera appliquée.
9. Restituer le vélo en insérant son boulon d'attelage dans l'un des trous libres de la station et s'assurer qu'il a été fermement fixé, en vérifiant qu'il ne peut pas être retiré.  
Si l'utilisateur n'obtient pas la confirmation de la restitution par le système, il doit en informer le responsable du service (par mail ou téléphone, ou via le site web ou l'application) afin que le problème soit résolu au plus vite. Le non-respect de ce point sera considéré comme un abandon du vélo et entraînera la sanction correspondante.
10. Se responsabiliser de la garde du vélo loué et agir avec diligence pour prévenir le vol lors de son utilisation avec les moyens propres qu'il juge adéquats.
11. En cas de vol, s'engager à signaler l'incident aux forces de l'ordre compétentes et à en informer la société gestionnaire du service dans un délai maximum de 12 heures à compter de la survenance de l'incident.
12. En cas d'accident, notifier l'entreprise gestionnaire du service dans les plus brefs délais (+34 677 41 24 18) afin qu'elle puisse répondre aux différents besoins liés à l'événement.
13. Utiliser l'aménagement cyclable disponible à Castelló de la Plana dans la mesure du possible lors de la conduite du vélo.
14. Remettre le vélo aux personnes qui gèrent le service, aux autorités ou aux superviseurs autorisés par l'opérateur qui, dans l'exercice de leurs fonctions, requièrent le véhicule.
15. L'utilisateur doit à tout moment adapter l'utilisation du vélo aux règles de la route et de la circulation, à la signalisation et aux instructions qui peuvent être données ou proposées par les autorités chargées de la régulation du trafic. L'utilisateur est responsable de tout dommage ou préjudice qui peut être causé par faute ou négligence lors de l'utilisation du vélo, tant au vélo et aux installations qu'à des tiers.

L'utilisateur doit être responsable à tout moment des obligations déterminées par toute autorité ou organisme, qu'il soit de l'État, autonome ou local, pour conduire le vélo. La société de gestion et la mairie sont exemptées de toute responsabilité.

## **9. DROITS DE L'UTILISATEUR**

Les droits suivants sont reconnus aux utilisateurs du système, indépendamment des autres droits qui peuvent leur correspondre en tant qu'utilisateurs.

1. Utiliser le service dans les conditions décrites dans les présentes règles d'utilisation.
2. Demander et recevoir des informations sur les modifications et les incidents affectant le système de location de vélos BICICAS.
3. Communiquer des suggestions, introduire des plaintes et des réclamations à l'opérateur du service en envoyant un e-mail à [bicicas@bicicas.es](mailto:bicicas@bicicas.es). Une réponse sera fournie après avoir étudié la demande.
4. Demander le blocage temporaire de ses identifiants pour éviter toute utilisation non autorisée.

## **10. RÉDUCTIONS SOCIALES**

Le service est proposé avec une réduction de 10 % pour les familles nombreuses, pour les familles monoparentales et pour les demandeurs d'emploi inscrits au SERVEF.

La demande de réduction doit être faite dans un délai maximum d'un mois après l'achat de l'abonnement, en présentant la carte d'identité et la documentation correspondante selon les cas. Le remboursement correspondant sera effectué sur la carte bancaire avec laquelle le paiement a été effectué.

Documents nécessaires pour les chômeurs :

- Certificat DARDE, avec une date d'expédition de moins d'une semaine.

Documents nécessaires pour les familles nombreuses :

- Livret ou carte de famille nombreuse.

Documentation nécessaire pour les familles monoparentales :

- Livret ou carte de famille monoparentale.

## **11. RESTRICTIONS À L'UTILISATEUR**

Toute utilisation du vélo contraire à celle prévue par les règles de circulation, l'ordonnance municipale ou le Règlement de Service de BICICAS est interdite.

Il est expressément interdit à l'utilisateur de prêter, louer, vendre ou céder à des tiers le vélo, ainsi que les identifiants d'accès au service.

Il est interdit de garer le vélo sur la voie publique ou à l'intérieur d'une propriété.

Il est interdit d'utiliser le service à des fins commerciales, pour le transport de marchandises ou pour toute autre utilisation professionnelle.

Il est interdit d'utiliser le vélo en dehors de la municipalité de Castelló de la Plana.

Il est interdit d'utiliser le vélo dans des conditions ou sur des terrains inappropriés pour les vélos, tels que les escaliers, les pentes et les ralentisseurs, les champs de terre, les rampes pour rollers ou les terrains qui ne sont pas conditionnés pour les vélos du service.

Le transport de passagers autres que l'utilisateur est interdit, de même que le transport d'animaux. Il est également interdit de circuler avec un animal attaché à l'utilisateur ou au vélo par une laisse ou similaire.

L'utilisateur, de sa propre initiative, ne peut intégrer aucun élément au le vélo.

Le démontage et/ou la manipulation partielle ou totale du vélo ou de tout élément appartenant à l'infrastructure du système BICICAS est interdit.

## **12. DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR**

L'utilisateur est seul responsable des dommages causés à lui-même dans le cadre d'une utilisation normale ou anormale du service de location de vélos BICICAS et répond des dommages causés à des tiers du fait d'une faute ou d'une négligence dans l'utilisation du vélo.

L'utilisateur est seul responsable des infractions au code de la route résultant de la conduite ou de la possession du véhicule et des infractions légales et/ou réglementaires qu'il pourrait commettre.

Avant le retrait du vélo des stations de location, l'utilisateur doit vérifier que le vélo à utiliser se trouve dans de conditions normales d'utilisation et de fonctionnement.

De même, en cas d'accident ou d'incident affectant les conditions mécaniques des vélos, la responsabilité incombe exclusivement à l'utilisateur à qui le vélo a été loué, qui aura l'obligation d'en informer immédiatement le personnel du service. Même dans ce cas, le vélo restera sous la responsabilité de l'utilisateur jusqu'à ce qu'il soit restitué à l'un des points d'attache des stations de location ou jusqu'à ce qu'il soit mis à la disposition du personnel autorisé.

Le fait de ne pas signaler au personnel du service tout accident ou incident affectant les conditions mécaniques des vélos peut être considéré comme une infraction grave.

Le service dispose d'une assurance de responsabilité civile dont la couverture porte sur les dommages structurels des stations et des vélos qui ne sont pas utilisés au moment de la détection des dommages. L'utilisateur dispose d'une assurance au tiers pour couvrir les dommages qu'il pourrait causer lors de l'utilisation légitime et diligente du service.

Le vélo sera sous la responsabilité de l'utilisateur pendant la période de location. L'utilisateur assume les conséquences découlant des sanctions temporaires et économiques en cas d'abandon, de dommage, de vol et/ou de non-restitution du vélo.

En cas de vol du vélo, l'utilisateur doit en informer le personnel du service dans un délai maximum de 12 heures par téléphone ou, si cela n'est pas possible, en envoyant un courriel.

L'utilisateur doit signaler, au centre de contrôle du service, toute anomalie détectée, aussi bien sur les vélos que sur les stations de location, par l'une des manières suivantes, en tant que « incident » :

- Adresse électronique : [bicicas@bicicas.es](mailto:bicicas@bicicas.es)
- Téléphone : +34 677 412 418
- Application mobile (section incidents).
- Site web de BICICAS ([www.bicicas.es](http://www.bicicas.es) > Formulaire de contact).

L'utilisateur déclare avoir la capacité physique et mentale d'utiliser un vélo conformément à la réglementation en vigueur.

L'utilisateur déclare que toutes les données fournies pour l'activation du service sont exactes. Dans le cas contraire, il doit assumer toutes les conséquences et/ou la responsabilité qui peuvent découler de cette négligence.

L'utilisateur reconnaît et accepte que, pour obtenir une location de vélo, il sera nécessaire de transférer ses données de géolocalisation au cours du processus de location. Ce transfert de données est indispensable pour garantir la bonne utilisation et le bon fonctionnement du service, et est également utile pour en améliorer la qualité.

De même, si vous le souhaitez, vous pouvez transférer vos données de géolocalisation lors de l'utilisation du vélo pour les finalités strictement définies ci-dessous.

BICICAS s'engage à traiter les données de géolocalisation avec la plus grande confidentialité et conformément à la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la Loi organique espagnole 3/2018 du 5 décembre relative à la protection des données personnelles et à la garantie des droits numériques, et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données.

Ces données seront utilisées uniquement dans le but d'obtenir des statistiques et des mesures sur l'utilisation du service, telles que la durée moyenne des trajets effectués par les utilisateurs ou la fréquence d'utilisation de certains itinéraires, entre autres indicateurs pertinents, pour améliorer l'expérience des utilisateurs et optimiser le fonctionnement du service.

L'utilisateur autorise expressément BICICAS à collecter, stocker, traiter et utiliser ses données de géolocalisation dans le but exclusif de réaliser les activités décrites ci-dessus.

L'acceptation de cette clause implique le consentement exprès de l'utilisateur au traitement exclusif de ses données de géolocalisation, conformément à ce qui précède.

### 13. CAS DE DÉSACTIVATION DU SERVICE

Les actions qui figurent à continuation sont considérées comme des cas de désactivation du service et entraînent les sanctions décrites dans le tableau suivant, en fonction de la gravité considérée pour chaque cas.

<b>SANCTIONS</b>	<b>MESURES À PRENDRE</b>
Location expirée (<=60 min.)	24 HEURES
Utilisation négligente du service et/ou dommages d'une valeur maximale de 60 euros	7 JOURS
Vélo mal attaché	7 JOURS
Stationnement du vélo sur la voie publique ou à l'intérieur d'une propriété	15 JOURS
Circulation avec un animal attaché à l'utilisateur ou au vélo	15 JOURS
Location expirée (>60 min. et <24 h)	1 MOIS
Utilisation négligente du service et/ou dommages estimés entre 60 € et 200 €	1 MOIS
Circulation sur des terrains inappropriés	1 MOIS
Pas de communication avec le personnel de service concernant un incident	1 MOIS
Utilisation du vélo en dehors de la municipalité de Castellón	4 MOIS
Location expirée (>24 heures) / Déclaration d'informations mensongères / Démontage du vélo	DÉSACTIVATION DU SERVICE POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE
Utilisation négligente du service et/ou des dommages d'une valeur supérieure à 200 €	6 MOIS
Prêt du service ou du vélo à un tiers	6 MOIS
Utilisation du service à des fins commerciales, professionnelles ou pour le transport de marchandises	6 MOIS
Circulation à plus d'une personne sur le vélo	6 MOIS
Abandon du vélo/Vol	SANCTION FINANCIÈRE

## DESCRIPTION DES INFRACTIONS

### Infractions légères :

- Excès du temps de location. Le retard dans la restitution du vélo jusqu'à 60 minutes après l'heure d'utilisation autorisée par BICICAS et sans motif valable entraîne la désactivation du service pendant 24 heures.
- Causer délibérément et/ou par négligence des dommages d'une valeur maximale de 60 € aux éléments qui composent le service BICICAS entraîne une désactivation du service de 7 jours.
- L'utilisation négligente du service consistant à effectuer à, sur ou avec un vélo toute action considérée comme une infraction légère par la loi sur la circulation et la sécurité routière espagnole ou par l'ordonnance municipale correspondante entraîne une désactivation du service de 7 jours.
- Vélo mal attaché. Si le vélo est mal attaché par l'utilisateur, ce qui le rend susceptible d'être volé, la désactivation sera de 7 jours calendaires.
- Laisser le vélo stationné sur la voie publique ou à l'intérieur d'une propriété entraîne une désactivation du service de 15 jours.
- Circuler avec un animal de compagnie attaché à l'utilisateur du service ou au vélo BICICAS lui-même entraîne une désactivation du service de 15 jours.

### Infractions graves :

- Excès du temps de location. Le retard dans la restitution du vélo entre 60 minutes et 24 heures après l'utilisation autorisée par BICICAS entraîne la désactivation du service pendant 1 mois.
- Causer délibérément et/ou par négligence des dommages d'une valeur comprise entre 60 € et 200 € aux éléments qui composent le service BICICAS entraîne la désactivation du service pendant 1 mois.
- L'utilisation négligente du service consistant à effectuer à, sur ou avec un vélo toute action considérée comme une infraction grave par la loi sur la circulation et la sécurité routière espagnole ou par l'ordonnance municipale correspondante entraîne la désactivation du service pendant 1 mois.
- Circuler sur des terrains inappropriés tels que des escaliers, des ralentisseurs, des champs de terre, etc. entraîne la désactivation du service pendant 1 mois.

- Le fait de ne pas signaler au personnel du service tout accident ou incident affectant les conditions mécaniques des vélos peut être considéré comme une infraction grave entraînant la désactivation du service pendant 1 mois.

- Utiliser le vélo en dehors de la municipalité de Castellón de la Plana sera considéré comme une infraction grave et entraînera la désactivation du service pendant 4 mois.

Infractions très graves :

- La non-restitution d'un vélo au service après 24 heures à compter de sa location entraîne la désactivation du service pour une durée indéterminée pour raison d'usage privé du vélo.

- De même, les comportements suivants seront sanctionnés par la désactivation du service pour une durée indéterminée :

o Déclarer des informations mensongères.

o Démonter des composants des vélos.

o Ne pas déposer une déclaration en cas de vol du véhicule.

o Causer délibérément ou par négligence des dommages à des tiers du fait de l'utilisation du service.

- Causer délibérément et/ou par négligence des dommages pour une valeur supérieure à 200 euros aux éléments qui composent le service BICICAS entraîne une désactivation du service pendant 6 mois.

- L'utilisation négligente du service consistant à effectuer à, sur ou avec un vélo toute action considérée comme une infraction très grave par la loi sur la circulation et la sécurité routière espagnole ou par l'ordonnance municipale correspondante entraîne la désactivation du service pendant 6 mois.

- Le prêt, la location, la vente ou le transfert du vélo et/ou des identifiants d'accès à l'application de BICICAS à des tiers est considéré comme une infraction très grave et entraîne la désactivation du service pendant 6 mois.

- L'utilisation des vélos BICICAS à des fins commerciales, de transport de marchandises ou pour toute autre utilisation professionnelle est considérée comme une infraction très grave entraînant une désactivation du service pendant 6 mois.

- Circuler à plus d'une personne sur le vélo entraîne une désactivation du service pendant 6 mois.

- L'abandon ou le vol d'un vélo classique par négligence de la part de l'utilisateur entraîne une sanction financière de 300 euros.

- L'abandon ou le vol d'un vélo électrique par négligence de la part de l'utilisateur entraîne une sanction financière de 1 500 euros.

En cas de récidive, les mesures suivantes seront prises :

<b>ACCUMULATION DE SANCTIONS</b>	<b>MESURES À PRENDRE</b>
3 sanctions légères dans une période de 6 mois	SANCTION GRAVE (1 MOIS)
3 sanctions graves dans une période de 12 mois	SANCTION TRÈS GRAVE (6 MOIS)

- 3 sanctions légères accumulées sur une période de 6 mois : avertissement à l'utilisateur et 1 mois de désactivation du service.
- 3 sanctions graves accumulées sur une période d'1 an : avertissement à l'utilisateur et 6 mois de désactivation du service.
- 3 sanctions très graves accumulées sur une période d'1 an : avertissement à l'utilisateur et désactivation du service pour une durée indéterminée.

#### **14. FIN DU SERVICE**

Le service se termine lorsque l'abonnement arrive à son terme ou lorsque l'utilisateur souhaite y mettre fin.

BICICAS se réserve le droit de désactiver le service à l'utilisateur, sans notification préalable, dans les cas suivants :

- Si l'utilisateur n'a pas communiqué un vol ou s'il n'a pas communiqué un accident, tel que stipulé dans la section Responsabilité de l'utilisateur.
- Si les déclarations et les engagements reconnus par l'utilisateur conformément aux points précités dans la section Responsabilité de l'utilisateur s'avèrent faux ou incorrects.
- S'il y a un non-respect réitéré des conditions d'utilisation du service ou des restrictions prévues dans la section Obligations de l'utilisateur. À cette fin, il sera considéré comme réitéré un non-respect ayant lieu plus de trois fois.
- Si l'utilisateur refuse de payer pour les dommages causés au vélo lorsque cela relève de sa responsabilité.
- Si le service est utilisé d'une façon incorrecte ou frauduleuse.

#### **15. ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION**

Les présentes conditions d'utilisation prévalent sur toute condition précédente. D'une manière générale, en cas de non-respect de l'une des clauses du présent document, les actions légales nécessaires seront engagées.

En cas de modification des conditions d'utilisation, l'utilisateur sera averti par courriel et via l'application. En cas de désaccord, l'utilisateur peut choisir de résilier le contrat à l'avance sans frais, et le prorata de l'abonnement non utilisé lui sera remboursé.

L'utilisation du service par l'utilisateur implique l'acceptation et l'engagement du respect des conditions d'utilisation de celui-ci.

## **16. PROTECTION DES DONNÉES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

La présente politique de confidentialité définit la manière dont les données personnelles seront traitées sur ce site web. Il est essentiel de la lire et de l'accepter avant de continuer à naviguer.

BICICAS est un service public de location de vélos de la mairie de Castellón, géré par MAQUIVER, S.L.U, avec le code d'identification fiscale B12007720. Cette politique de confidentialité a été mise à jour en mai 2024.

Les paiements du service sont garantis par la sécurité et la confiance de la certification PCI. Pour plus d'informations, veuillez consulter :

<https://www.pcisecuritystandards.org/>

Ce site web [www.BICICAS.es](http://www.BICICAS.es) assume un engagement permanent envers la confidentialité des données des abonnés, des contacts, des clients et garantit les meilleures pratiques dans l'utilisation des données personnelles.

MAQUIVER, S.L.U. s'oppose à l'envoi de courriels non sollicités (spam) et prend toutes les mesures nécessaires pour éviter l'utilisation inappropriée du courriel.

Les utilisateurs de ce site sont également informés qu'en aucun cas les données des utilisateurs obtenues à travers ce portail ne seront partagées, ni cédées à des tiers, à moins qu'ils n'en aient été informés au préalable et qu'ils aient donné leur autorisation expresse.

La plate-forme peut contenir des liens vers des sites web de tiers afin de faciliter les opérations de paiement. Dans ce cas, nous ne sommes en aucun cas responsables des pratiques de protection des données ou du contenu de ces sites web. Par conséquent, vous devez lire attentivement les politiques de confidentialité de chaque site web avant d'accepter les conditions et de procéder à leur utilisation.

MAQUIVER, S.L.U., avec le code d'identification fiscale B12007720, est titulaire d'un fichier de données à caractère personnel inscrit au R.G.P.D. (Registre Général de Protection des Données) sous le nom « Utilisateurs », dans lequel sont incorporées les données des utilisateurs et qui sont traitées afin de répondre aux demandes, de fournir les services demandés à travers le formulaire de contact, d'exécuter le service auquel l'utilisateur est abonné, de procéder à la facturation et à l'encaissement et de gérer le processus d'enregistrement des utilisateurs sur le portail.

Aux fins des dispositions de la Loi organique espagnole 15/1999 du 13 décembre, relative à la protection des données à caractère personnel, à la société de l'information et au commerce électronique, les coordonnées du responsable de ce site web sont fournies de manière claire et transparente :

- Son projet web est [www.bicicas.es](http://www.bicicas.es).
- Son nom commercial est BICICAS.
- Sa dénomination sociale est MAQUIVER, S.L.U.
- Son numéro de TVA est B12007720.
- Son siège social est situé Polígono Estadio Nave 18, Castellón de la Plana.
- Son objet social est le suivant : Location et transport de vélos, entre autres.
- Inscrit au R.G.P.D. (Registre général de protection des données).

#### Envoi et enregistrement des données personnelles

L'envoi de données personnelles est obligatoire pour contacter et s'abonner au service BICICAS. De même, le fait de ne pas fournir les données personnelles demandées ou de ne pas accepter la présente politique de protection des données entraîne l'impossibilité de souscrire et de traiter les demandes effectuées sur ce portail.

Les cas dans lesquels ce site web requiert des données personnelles sont les suivants :

- S'abonner au service BICICAS.
- Pour demander l'un des services et/ou produits que nous offrons.

Les données personnelles seront utilisées de la manière suivante :

- 1 Pour assurer le respect des conditions d'utilisation et de la législation applicable. Cela peut inclure le développement d'outils et d'algorithmes qui aident ce site web à garantir la confidentialité des données personnelles qu'il recueille.
- 2 Pour le service client et pour assurer le suivi des services.
- 3 Pour communiquer avec les utilisateurs.
- 4 Dans chacun des cas, l'utilisateur dispose de tous les droits sur ses données personnelles et sur l'utilisation de celles-ci, qu'il peut exercer à tout moment.
- 5 En aucun cas les données de l'utilisateur ne seront transmises à des tiers sans son consentement.

#### Systemes de collecte de données personnelles collectées sur ce site

Ce site web utilise différents systèmes pour collecter des données personnelles, et exige toujours le consentement préalable des utilisateurs pour le traitement de leurs données personnelles aux fins indiquées. L'utilisateur a le droit de révoquer son consentement préalable à tout moment.

## Systèmes de collecte de données personnelles utilisés

Formulaires d'abonnement au contenu : le site web comporte plusieurs formulaires permettant d'activer l'abonnement. Si vous utilisez des filtres anti-spam, veuillez ajouter notre service e-mail à l'adresse de votre liste d'expéditeurs autorisés. Dans tous les cas où vos données nous sont transmises à travers l'un des formulaires d'abonnement du site, nous vérifions votre adresse électronique à l'aide d'un système de vérification. Vérifiez votre boîte de réception. Vous recevrez un message envoyé par [bicicas@bicicas.es](mailto:bicicas@bicicas.es) ayant pour objet « Confirmez votre abonnement ». Vous devrez confirmer votre inscription pour que votre adresse électronique soit validée. BICICAS ne stocke pas les adresses électroniques qui n'ont pas été vérifiées.

Formulaire de contact : il existe également un formulaire de contact pour les questions, les suggestions ou l'attention personnelle. Dans ce cas, l'adresse électronique sera utilisée pour y répondre et pour envoyer les informations que l'utilisateur sollicite via le site web.

Cookies : lorsque l'utilisateur s'enregistre ou navigue sur ce site web, des cookies sont stockés. L'utilisateur peut à tout moment consulter la politique en matière de cookies pour obtenir de plus amples informations sur l'utilisation des cookies et sur la manière de les désactiver.

Cookies tiers :

- Analyse Google Analytics : nombre de visites, pages ou sections visitées, temps de navigation, sites visités avant d'accéder à cette page, détails sur les navigateurs utilisés.

Rapports statistiques sur le trafic du site, son audience totale et l'audience d'une campagne publicitaire donnée.

Les données obtenues à travers ces cookies ne peuvent pas identifier l'utilisateur.

- Outil pixel Facebook : Le pixel Facebook est un outil d'analyse qui nous aide à mesurer l'efficacité de notre publicité, en produisant des rapports sur les actions que les UTILISATEURS effectuent lorsqu'ils visitent LE SITE WEB.

**Les données collectées sont partagées avec le site web de BICICAS.**

Pour plus d'informations sur la manière dont Facebook utilise ces données, veuillez consulter : <https://www.bicicas.es>

Le fait d'activer un abonnement signifie que l'utilisateur comprend qu'à partir du moment où il s'abonne, BICICAS a accès au nom de l'utilisateur et à son adresse

électronique, constituant ainsi un fichier dûment inscrit au Registre général de l'Agence espagnole de protection des données sous le nom d'« Utilisateurs ».

L'utilisateur garantit que les données personnelles fournies à travers les différents formulaires sont véridiques, et il est obligé de communiquer toute modification de celles-ci. De même, l'utilisateur garantit que toutes les données fournies correspondent à sa situation réelle, qu'elles sont actualisées et exactes. En outre, l'utilisateur s'engage à maintenir ses données à jour à tout moment et sera seul responsable de l'inexactitude ou de la fausseté des données fournies et des dommages qui pourraient être causés à MAQUIVER, S.L.U., en tant que propriétaire de BICICAS, ou à des tiers, du fait de l'utilisation de ces données.

#### Exercice des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et d'oubli

L'utilisateur peut envoyer ses communications et exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et d'oubli de ses données personnelles conformément aux formalités imposées par la Loi organique espagnole 15/1999 du 13 décembre, relative à la protection des données à caractère personnel, et son règlement d'application.

L'exercice des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et/ou d'oubli peut se faire par le biais d'une demande écrite et signée contenant les données suivantes : nom et prénom(s), adresse aux fins de notifications, accompagnée d'une preuve légale valable, telle qu'une photocopie de la carte d'identité ou d'un document équivalent, et la demande dans laquelle la requête est spécifiée. La lettre doit être envoyée à MAQUIVER, S.L.U, Polígono Estadio Nave 18, Castellón de la Plana, ou à l'adresse électronique [bicicas@bicicas.es](mailto:bicicas@bicicas.es).

#### Acceptation et consentement

L'utilisateur déclare avoir été informé des conditions relatives à la protection des données à caractère personnel, accepte et consent expressément au traitement de celles-ci par MAQUIVER, S.L.U., à la manière et aux fins indiquées dans la présente Politique de Confidentialité.

#### Modifications de la présente politique de confidentialité

MAQUIVER, S.L.U. se réserve le droit de modifier cette politique afin de l'adapter aux nouvelles législations ou jurisprudences, ainsi qu'aux pratiques du secteur. Dans ce cas, le prestataire annoncera sur cette page les modifications de leur application introduites suffisamment à l'avance.

## Courriels commerciaux

Conformément à la loi LSSICE espagnole, MAQUIVER, S.L.U. ne pratique pas le SPAM et, par conséquent, n'envoie pas de courriels commerciaux par des moyens électroniques qui n'ont pas été demandés ou autorisés au préalable par l'utilisateur.